

Le CMSQ se prononce

Danielle Blanchet

Numéro 29, automne 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18129ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Blanchet, D. (1985). Le CMSQ se prononce. *Continuité*, (29), 51–51.

LE CMSQ SE PRONONCE

par Danielle Blanchet*

LA DOMINION TEXTILE DE MONTMORENCY



M. Adélarde Dumont, «réparateur aux bobines» à la Dominion Textile, en 1947. (photo: G. Jacques)

La compagnie Dominion Textile inc. a annoncé, en 1984, sa décision de fermer son usine de Montmorency en raison des difficultés que connaît l'industrie du textile au Canada. Le trop faible niveau de production, à une époque où on cherche à rationaliser celle-ci, est en grande partie responsable de cette fermeture. Selon l'administration, la filature, qui date de 1884, n'est pas en mesure de recevoir une machinerie moderne à cause de ses plafonds trop bas et de ses nombreuses colonnes.

Le 1^{er} novembre 1985, les activités de la Dominion Textile à Montmorency ne seront plus que chose du passé. Les ouvriers autant que la population

de Montmorency désirent conserver cet usine où plusieurs générations d'une même famille ont travaillé et qui est étroitement lié à l'accroissement démographique de leur ville.

Le Conseil des monuments et sites du Québec souhaite que les nombreux projets de réutilisations de cette usine portent fruit. La Dominion Textile constitue un riche exemple, à la fois sur les plans humain, architectural et environnemental, de l'activité industrielle au Québec. Peu connue du public, méconnue des autorités, l'architecture industrielle est l'enfant pauvre du patrimoine québécois. Il est grand temps de corriger cette carence et de mettre en valeur cet héritage. ■



Le University Club, sur la rue Mansfield à Montréal.

LE UNIVERSITY CLUB

Construit en 1904 par les architectes Nobbs and Hyde, cet édifice de style néo-georgien, véritable musée «arts and crafts», est menacé de démolition. En effet, la Laurentienne a l'intention de construire un immeuble sur la rue Mansfield où se dresse actuellement le University Club qui, encore aujourd'hui, abrite le club académique des diplômés de l'Université McGill.

Pour éviter une perte irremplaçable, telle celle du Club St-James rasé pour la construction de la Place Ville-Marie, une demande de classement a été adressée aux Affaires culturelles. Le CMSQ appuie entièrement cette démarche et souhaite que les erreurs passées ne se répètent plus. ■

*Responsable du Comité d'avis et de prises de position du CMSQ.

LE TANDEM HYDRO-QUÉBEC LA LAURENTIENNE



La rue Saint-Laurent à Montréal, entre Dorchester et Sainte-Catherine. À l'arrière-plan, l'actuel siège social de l'Hydro-Québec. (photo: R. Hébert II)

L'Hydro-Québec s'est associée avec La Laurentienne afin de mettre en valeur le quadrilatère où s'élève son siège social, à Montréal. Le projet actuel s'étend de la rue Saint-Urbain à la rue Saint-Laurent, entre Dorchester et Sainte-Catherine; s'il n'est pas modifié, les immeubles qui bordent le «Monument national» risquent fort de disparaître. Le CMSQ ne peut que condamner cet irrespect envers l'architecture commerciale. Perdre ce morceau de la rue Saint-Laurent, c'est perdre un peu de l'histoire de la *Main*, c'est se couper des racines de l'activité commerciale au centre-ville est. Le patrimoine architectural de ce secteur de Montréal a particulièrement souffert ces dernières années. Pourquoi s'acharner à détruire ce qui reste de l'authenticité d'une ville? ■